

Conseils de voyages en Euregio Meuse-Rhin

Contenu

Aperçu actuel des zones de couleurs	2
Je veux me rendre de Belgique en RNW.....	3
Je veux me rendre de RNW en Belgique.....	5
Je veux me rendre de Belgique aux Pays-Bas (province du Limbourg):	6
Je veux me rendre des Pays-Bas (province du Limbourg) en Belgique.....	7
Je veux me rendre de RNW aux Pays-Bas (province du Limbourg)	8
Je veux me rendre des Pays-Bas (province du Limbourg) en RNW... ..	9

Aperçu actuel des zones de couleurs*

	<ul style="list-style-type: none"> – RNW est orange pour la Belgique et pour les Pays-Bas (les départements de Düsseldorf et Cologne sont rouges pour la Belgique). – La Belgique est orange pour les Pays-Bas.
	<ul style="list-style-type: none"> – L'ensemble du territoire belge est zone rouge pour la RNW – Les Pays-Bas sont zones rouge pour la Belgique et la RNW

Dans les trois pays, quel que soit le code de couleur, vous pouvez en principe transiter sans débarquer.

N'hésitez pas à consulter les informations officielles de votre pays.

Pour simplifier au mieux la situation, vous trouverez ci-dessous une vue d'ensemble des restrictions de voyage. Il faut savoir que la NRW, les Pays-Bas et la Belgique déconseillent vivement de se rendre à l'étranger si cela n'est pas nécessaire.

*La RNW n'a pas officiellement de code couleur, mais une liste de zones à risque. Cependant, cela correspond à un code rouge. La signification du code couleur orange est différente pour les Pays-Bas et la Belgique.

Je veux me rendre de Belgique en RNW...

Les règles reprises dans le règlement de [RNW règlement d'entrée et de sortie](#) et les [FAQ belges](#) sont d'application.

SEJOUR DE MOINS DE 24 HEURES	SEJOUR DE PLUS DE 24 HEURES
<p>La Belgique déconseille fortement les voyages à l'étranger. La Rhénanie-du-Nord-Westphalie décourage également les déplacements non nécessaires.</p> <p>Peu importe la raison, vous pouvez vous rendre en RNW. Vous ne devez pas enregistrer votre voyage électroniquement et vous ne devez pas passer 10 jours en quarantaine en raison d'un règlement frontalier.</p> <p>⇒ Vous ne devez pas entrer en quarantaine et vous n'êtes pas soumis à une obligation de test et de déclaration.</p>	<p>Règles en vigueur en RNW pour pouvoir séjourner plus de 24 heures sans devoir pour autant se mettre en quarantaine pendant 10 jours :</p> <p>pour travailler → autorisé si vous retournez chez vous au moins une fois par semaine</p> <p>pour étudier/aller à l'école → autorisé si vous retournez chez vous au moins une fois par semaine</p> <p>pour des soins médicaux urgents → Permis pour un séjour maximum de 3 jours consécutifs</p> <p>pour les enterrements et les mariages → Permis pour un séjour maximum de 3 jours consécutifs</p> <p>pour rendre visite à ma famille (du premier et deuxième degré ainsi que les conjoints), les aidants proches → autorisé pour un séjour de maximum 3 jours consécutifs, vous devez vous enregistrer une fois auprès de l'autorité locale de la santé.</p> <p>Dans les autres cas, si vous avez été dans une zone à haut risque pendant 10 jours, vous devez remplir le formulaire de déclaration digital avant votre arrivée (si vous vous êtes déjà présenté à l'autorité sanitaire locale après votre arrivée en Allemagne, il n'est pas nécessaire de se présenter à nouveau via www.einreiseanmeldung.de), 10 jours de quarantaine et vous devez subir des tests (obligation de test). En cas de résultat de test négatif valide ne datant pas de plus de 48 heures, la quarantaine est réduite à 5 jours.</p> <p><u>Au retour en Belgique :</u></p> <p>La Belgique déconseillent les voyages vers Allemagne. Si vous avez séjourné plus de 48 heures dans un de ces districts et projetez de rester plus de 48 heures en Belgique, alors vous devez remplir un Passenger Locator-Formular 48 heures avant votre arrivée. Le résultat du PLF détermine si vous devriez vous mettre en quarantaine pendant 10 jours</p>
Contact : autorités locales de la santé	
<p>Städteregion Aachen: https://www.staedteregion-aachen.de/grenzpendler</p> <p>District de Heinsberg (écrire un email à): reisen-corona@kreis-heinsberg.de www.kreis-heinsberg.de</p>	<p>District de Euskirchen (écrire un email à): gesundheitsamt@kreis-euskirchen.de voir aussi site web.</p> <p>District de Düren (écrire un email à) : amt53@kreis-dueren.de voir aussi site web.</p>

Je veux me rendre de RNW en Belgique...

Le [RNW règlement d'entrée et de sortie](#) et le [FAQ belges](#) sont d'application.

Si vous vous êtes déjà présenté à l'autorité sanitaire locale après votre arrivée en Allemagne, il n'est pas nécessaire de vous présenter à nouveau via www.einreiseanmeldung.de.

SEJOUR DE MOINS DE 24 HEURES	SEJOUR DE PLUS DE 24 HEURES
<p>Vous ne devez pas remplir le formulaire de localisation des passagers avant d'arriver en Belgique ou en quarantaine.</p> <p>Ceci est valable si:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous travaillez quotidiennement en RNW • Vous étudiez quotidiennement en RNW <p>Si vous descendez dans la rue après le couvre-feu en Belgique, vous devez être muni d'un certificat prouvant que vous descendez dans la rue pour un déplacement essentiel et non différé.</p>	<p>Si vous souhaitez rester en Belgique pendant plus de 48 heures et est restée en Allemagne pendant plus de 48 heures, vous devez remplir un formulaire de localisation des passagers 48 heures avant votre arrivée en Belgique, le résultat du PLF déterminera si vous devez être mis en quarantaine à votre arrivée.</p> <p>Si vous descendez dans la rue après le couvre-feu en Belgique, vous devrez vous munir d'un certificat prouvant que vous avez descendu dans la rue pour un déplacement essentiel et non différé.</p>
<p><u>Retour en NRW :</u></p> <p>Vous n'avez pas besoin de remplir un formulaire digital, ni de vous mettre en quarantaine et de vous faire tester.</p>	<p><u>Retour en RNW:</u></p> <p>Vous devez remplir le formulaire digital d'arrivée (si vous vous êtes déjà présenté à l'autorité sanitaire locale après votre retour en Allemagne, il n'est pas nécessaire de vous présenter à nouveau via www.einreiseanmeldung.de) et se mettre en quarantaine pendant 10 jours. La quarantaine peut être levée au plus tôt le cinquième jour si vous êtes en mesure de fournir un test négatif valide ne dépassant pas 48 heures.</p>
<p style="text-align: center;">Exceptions pour la quarantaine/obligation de test</p> <p>pour travailler → autorisé si vous retournez chez vous au moins une fois par semaine</p> <p>pour étudier/aller à l'école → autorisé si vous retournez chez vous au moins une fois par semaine</p> <p>pour des soins médicaux urgents → permis pour un séjour maximum de 3 jours consécutifs</p> <p>pour rendre visite à ma famille (du premier et deuxième degré ainsi que les conjoints), les aidants proches → Permis pour un séjour maximum de 3 jours consécutifs</p>	

Je veux me rendre de Belgique aux Pays-Bas (province du Limbourg):

Les conseils de voyages officiels du [Royaume des Pays-Bas](#) et le [FAQ belges](#) s'appliquent

SEJOUR DE MOINS DE 48 HEURES	SEJOUR DE PLUS DE 48 HEURES
<p>La Belgique déconseille fortement les voyages à l'étranger. Il est recommandé de se mettre en quarantaine pendant 10 jours à l'arrivée aux Pays-Bas. Toutefois, cette quarantaine peut être interrompue pour des raisons nécessaires. Vous trouverez ces raisons ici :</p> <p>https://www.rijksoverheid.nl/onderwerpen/coronavirus-covid-19/reizen-en-op-vakantie-gaan/in-thuisquarantaine-bij-aankomst-in-nederland/wanneer-niet-in-thuisquarantaine</p>	<p>La Belgique déconseille fortement les voyages à l'étranger. Il est recommandé de se mettre en quarantaine pendant 10 jours à l'arrivée aux Pays-Bas. Toutefois, cette quarantaine peut être interrompue pour des raisons nécessaires. Vous trouverez ces raisons ici :</p> <p>https://www.rijksoverheid.nl/onderwerpen/coronavirus-covid-19/reizen-en-op-vakantie-gaan/in-thuisquarantaine-bij-aankomst-in-nederland/wanneer-niet-in-thuisquarantaine</p>
<p><u>Retour en Belgique :</u> Vous ne devez pas remplir le formulaire de localisation des passagers à votre retour en Belgique et ne devez pas vous mettre en quarantaine.</p>	<p><u>Retour en Belgique :</u> 48 heures avant votre retour en Belgique, vous devez remplir un Passenger Locator Form, le résultat du PLF déterminera si vous devez être mis en quarantaine à votre arrivée.</p>

Je veux me rendre des Pays-Bas (province du Limbourg) en Belgique...

Les [Conseils pour les voyages du Royaume des Pays-Bas](#) sont applicables et le [FAQ belges](#) s'appliquent

SEJOUR DE MOINS DE 48 HEURES	SEJOUR DE PLUS DE 48 HEURES
<p>Il est recommandé de se rendre en Belgique uniquement pour des raisons valides, comme le travail, les études ou les soins transfrontaliers.</p> <p>Si vous descendez dans la rue après le couvre-feu en Belgique, vous devez être muni d'un certificat prouvant que vous descendez dans la rue pour un déplacement essentiel et non différé.</p>	<p>Vous devez remplir un Passenger Locator-Formular 48 heures avant votre arrivée en Belgique, le résultat du PLF déterminera si vous devez être mis en quarantaine à votre arrivée.</p> <p>Si vous descendez dans la rue après le couvre-feu en Belgique, vous devez être muni d'un certificat prouvant que vous descendez dans la rue pour un déplacement essentiel et non différé.</p>
<p><u>Retour en Pays-Bas :</u> Au retour aux Pays-Bas, il est <u>recommandé</u> de se mettre 10 jours en quarantaine. Toutefois, cette quarantaine peut être interrompue pour des raisons valables. Vous trouverez ces raisons ici :</p> <p>https://www.rijksoverheid.nl/onderwerpen/coronavirus-covid-19/reizen-en-op-vakantie-gaan/in-thuisquarantaine-bij-aankomst-in-nederland/wanneer-niet-in-thuisquarantaine</p>	<p><u>Retour en Pays-Bas :</u> Il est recommandé de se mettre 10 jours en quarantaine. Toutefois, cette quarantaine peut être interrompue pour des raisons valables. Vous trouverez ces raisons ici :</p> <p>https://www.rijksoverheid.nl/onderwerpen/coronavirus-covid-19/reizen-en-op-vakantie-gaan/in-thuisquarantaine-bij-aankomst-in-nederland/wanneer-niet-in-thuisquarantaine</p>

Je veux me rendre de RNW aux Pays-Bas (province du Limburg) ...

Le [Règlement allemand pour le voyage](#) les [Conseils pour les voyages du Royaume des Pays-Bas](#) sont applicables

SEJOUR DE MOINS DE 24 HEURES	SEJOUR DE PLUS DE 24 HEURES
<p>L'Allemagne déconseille fortement de se rendre aux Pays-Bas, sauf pour les voyages nécessaires. À l'arrivée, il est recommandé de se mettre en quarantaine à domicile pendant 10 jours. Toutefois, cette quarantaine peut être interrompue pour des raisons nécessaires. Ces raisons peuvent être trouvées ici :</p> <p>https://www.rijksoverheid.nl/onderwerpen/coronavirus-covid-19/reizen-en-op-vakantie-gaan/in-thuisquarantaine-bij-aankomst-in-nederland/wanneer-niet-in-thuisquarantaine</p>	<p>L'Allemagne déconseille fortement de se rendre aux Pays-Bas, sauf pour les voyages nécessaires. À l'arrivée, il est recommandé de se mettre en quarantaine à domicile pendant 10 jours. Toutefois, cette quarantaine peut être interrompue pour des raisons nécessaires. Ces raisons peuvent être trouvées ici :</p> <p>https://www.rijksoverheid.nl/onderwerpen/coronavirus-covid-19/reizen-en-op-vakantie-gaan/in-thuisquarantaine-bij-aankomst-in-nederland/wanneer-niet-in-thuisquarantaine</p>
<p><u>Retour en RNW :</u></p> <p>Vous n'avez pas besoin de remplir le formulaire digital, ni d'aller en quarantaine et de vous faire tester.</p>	<p><u>Retour en RNW:</u></p> <p>Vous devez remplir le formulaire digital d'arrivée (si vous vous êtes déjà présenté à l'autorité sanitaire locale après votre retour en Allemagne, il n'est pas nécessaire de vous présenter à nouveau via www.einreiseanmeldung.de) et se mettre en quarantaine pendant 10 jours. La quarantaine peut être levée au plus tôt le cinquième jour si vous êtes en mesure de fournir un test négatif valide ne dépassant pas 48 heures.</p>
	<p><u>Exceptions pour la quarantaine/obligation de test</u></p> <p>pour travailler → autorisé si vous retournez chez vous au moins une fois par semaine</p> <p>pour étudier/aller à l'école → autorisé si vous retournez chez vous au moins une fois par semaine</p> <p>pour des soins médicaux urgents → autorisé pour un séjour de maximum 3 jours consécutifs</p> <p>pour rendre visite à ma famille (du premier et deuxième degré ainsi que les conjoints), les aidants proches → autorisé pour un séjour de maximum 3 jours consécutifs</p>

Je veux me rendre des Pays-Bas (province du Limbourg) en NRW...

Les [Conseils pour les voyages du Royaume des Pays-Bas](#) et [RNW-règlement d'entrée et de sortie](#) sont d'application

SEJOUR DE MOINS DE 24 HEURES	SEJOUR DE PLUS DE 24 HEURES
<p>Les Pays-Bas et l'Allemagne déconseillent fortement de se rendre en NRW, sauf en cas de nécessité. Les visites de moins de 24 heures en NRW en provenance des Pays-Bas relèvent du régime du petit trafic frontalier. Vous n'avez pas à remplir le formulaire de rapport digital et vous ne devez pas vous mettre en quarantaine.</p>	<p>Les Pays-Bas et l'Allemagne déconseillent fortement de se rendre en NRW, sauf en cas de nécessité. Règles en vigueur en RNW pour pouvoir séjourner plus de 24 heures sans devoir pour autant se mettre en quarantaine:</p> <p>pour travailler → autorisé si vous retournez chez vous au moins une fois par semaine</p> <p>pour étudier/aller à l'école → autorisé si vous retournez chez vous au moins une fois par semaine</p> <p>pour des soins médicaux urgents → autorisé pour un séjour de maximum 3 jours consécutifs</p> <p>pour rendre visite à ma famille (du premier et deuxième degré ainsi que les conjoints), les aidants proches → autorisé pour un séjour de maximum 3 jours consécutifs</p> <p>Dans les autres cas, si vous avez été dans une zone à haut risque pendant 10 jours, vous devez remplir le formulaire de déclaration digital avant votre arrivée (si vous vous êtes déjà présenté à l'autorité sanitaire locale après votre arrivée en Allemagne, il n'est pas nécessaire de se présenter à nouveau via www.einreiseanmeldung.de), 10 jours de quarantaine et vous devez subir des tests (obligation de test). En cas de résultat de test négatif valide ne datant pas de plus de 48 heures, la quarantaine est réduite à 5 jours.</p>
<p>Retour en Pays-Bas : Lors du retour aux Pays-Bas, il est recommandé de se mettre en quarantaine à domicile pendant 10 jours. Toutefois, cette quarantaine peut être interrompue pour des raisons nécessaires. Ces raisons peuvent être trouvées ici : https://www.rijksoverheid.nl/onderwerpen/coronavirus-covid-19/reizen-en-op-vakantie-gaan/in-thuisquarantaine-bij-aankomst-in-nederland/wanneer-niet-in-thuisquarantaine</p>	<p>Retour en Pays-Bas : Lors du retour aux Pays-Bas, il est recommandé de se mettre en quarantaine à domicile pendant 10 jours. Toutefois, cette quarantaine peut être interrompue pour des raisons nécessaires. Ces raisons peuvent être trouvées ici : https://www.rijksoverheid.nl/onderwerpen/coronavirus-covid-19/reizen-en-op-vakantie-gaan/in-thuisquarantaine-bij-aankomst-in-nederland/wanneer-niet-in-thuisquarantaine</p>
<p>Contact : autorités locales de la santé</p>	

Städteregion Aachen: <https://www.staedteregion-aachen.de/grenzpendler>

District de Heinsberg (écrire un email à):
reisen-corona@kreis-heinsberg.de
www.kreis-heinsberg.de

District de Euskirchen (écrire un email à):
gesundheitsamt@kreis-euskirchen.de
voir aussi [site web](#).

District de Düren (écrire un email à) :
amt53@kreis-dueren.de
voir aussi [site web](#).